République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260512-4DBC120526-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 12 mai 2026	N°4dbc120526

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Mardi 12 mai 2026, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 6 mai 2026

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Stéphane BERGOT, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, David KERLAN, Gwendal LE COQ, Jean-Christophe FERELLOC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Renaud LE FLOCH, Olivier MARZIN, Olivier LE FUR, Danielle RICHARD

EXCUSES : Mickaël ABARNOU, Philippe LE POLLES

Renouvellement de l'adhésion au Réseau Haies et nomination d'un représentant au Réseau haies et à la SCIC Coat Bro Montroulez

Le Réseau Haie France est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie. Elle est représentée en local par le Réseau Haies Bretagne. Elle met à disposition de ses adhérents des ressources documentaire ainsi que des formations et accorde l'agrément BCAE8, nécessaire à la communauté de communes du Pays des Abers pour accompagner certains dossiers d'agriculteurs.

La communauté de communes est engagée dans une stratégie pour le développement et la préservation de son bocage sur la période 2023-2027 conformément à l'avis favorable du conseil de communauté du 22 février 2024. Afin de pouvoir tenir ses engagements, il est important que le pays des Abers adhère à l'association pour les années 2026 et 2027.
Le montant de l'adhésion pour 2026 est de 75 €.

Par ailleurs, suite à l'avis favorable du bureau de communauté en date du 5 janvier 2024, la communauté de communes est adhérente de la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif, travaillant principalement sur le secteur de Morlaix, se charge d'organiser des chantiers de production de bois durable, d'acheter les plaquettes et de les revendre à des chaufferies locales. Elle intervient de plus en plus souvent sur notre territoire et permet de développer la filière bois locale, essentielle à la pérennisation de notre bocage.

Il convient de désigner un représentant de la communauté de communes du Pays des Abers aux associations Réseau Haies France et Réseau Haies Bretagne et à la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ.

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, :

- ***D'approuver le renouvellement de l'adhésion de la CCPA aux associations Réseau Haies France et Réseau Haies Bretagne pour les années 2026 et 2027 ;***
- ***d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre ce cette délibération.***
- ***De proposer, au prochain conseil de communauté, la désignation de M. Olivier LE FUR en tant que représentant du Pays des Abers à ces associations et à la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ ;***

Fait et délibéré à Plabennec le 20 mai 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES 29860 PLABENNEC du Pays des ABERS